

SOUCOUPES VOLANTES

ANNEE XIII

Nous sommes d'avis qu'il est désormais inutile de nous attarder ultérieurement sur la question des soucoupes volantes; cependant de nombreuses personnes continuent d'enregistrer des données au sujet de ces mystérieux engins. Ces personnes se proposent un but: celui de parvenir un jour, avec un peu de chance, à éclaircir cette question si discutée. Dans l'article qui suit nous illustrons quelques-uns des systèmes d'enquête employés par les « amateurs de soucoupes volantes » ainsi que quelques données statistiques relatives aux observations effectuées au cours de ces dernières années.

Dans notre précédent article paru sur le n° 32 nous avons exposé sommairement les raisons — notamment de nature épistémologique — qui nous ont amené à fabriquer de toutes pièces le néologisme de « clipéologie »; ce terme dérive de l'expression *clipeus ardens* des anciens auteurs latins, et il définit la science qui s'intéresse aux UFOs ainsi qu'aux questions suscitées par ces engins mystérieux. Ensuite, au cours de notre exposé, nous avons rapidement examiné un certain nombre d'événements peu connus — dont quelques-uns sont ignorés même de la bibliographie spécialisée — en nous arrêtant surtout sur les mystérieuses « pluies » de substances hétérogènes qui de temps à autre tombent sur la Terre et dont il semble impossible, du moins jusqu'à présent, d'identifier l'origine. Ces étranges substances constituent, avec les célèbres « soucoupes volantes » ainsi qu'un vaste corollaire d'événements inexorables, la matière première et la base des études clipéologiques.

La valeur des témoignages

Cependant tous ces phénomènes ont l'air de laisser assez froids les savants qui suivent l'orientation tra-

ditionnelle et officielle de la science, laquelle, dans l'impossibilité de fournir au public des explications convaincantes, a décidé de les ignorer carrément.

On ne saurait en dire autant des clipéologues, c'est-à-dire des spécialistes, généralement des civils, qui se consacrent à l'étude de ce genre de phénomène. Les clipéologues sont un peu comme les écureuils, qui ramassent les objets les plus hétéroclites. Par exemple ils collectionnent certaines coupures de journaux, ils recueillent les confidences de leurs amis savants; ils essaient de repérer les fragments métalliques qui tombent de temps à autre des nuages et qui révèlent à l'analyse un degré de pureté tel qu'on doit exclure leur origine terrestre; enfin ils cataloguent et étudient les témoignages sur les repérages d'UFOs.

Dans notre précédent article nous avons vu comment ces phénomènes — qui sont, comme nous l'avons souligné, absolument incompréhensibles à la lumière de la logique et de la science terrestre — se succèdent assez fréquemment. Or, nous pouvons admettre qu'une bonne partie de ces phénomènes (voire leur grande majorité) ont été volontairement ou involontairement déformés, exagérés, altérés ou même inventés de toutes pièces par des esprits à l'imagination

fertile. Il s'agit là d'une objection parfaitement valide, car ces possibilités sont très sérieuses. Mais il reste toujours, en fin de compte — et les commissions militaires créées dans les différents pays l'admettent explicitement, comme nous le verrons par la suite — un certain pourcentage (sa valeur n'a qu'une importance secondaire, c'est son existence qui compte), pourcentage représentant des événements authentiques, prouvés, indéniables, qui se sont réellement produits et qu'on ne saurait considérer comme le fruit d'une hallucination collective ou d'une psychose de masse.

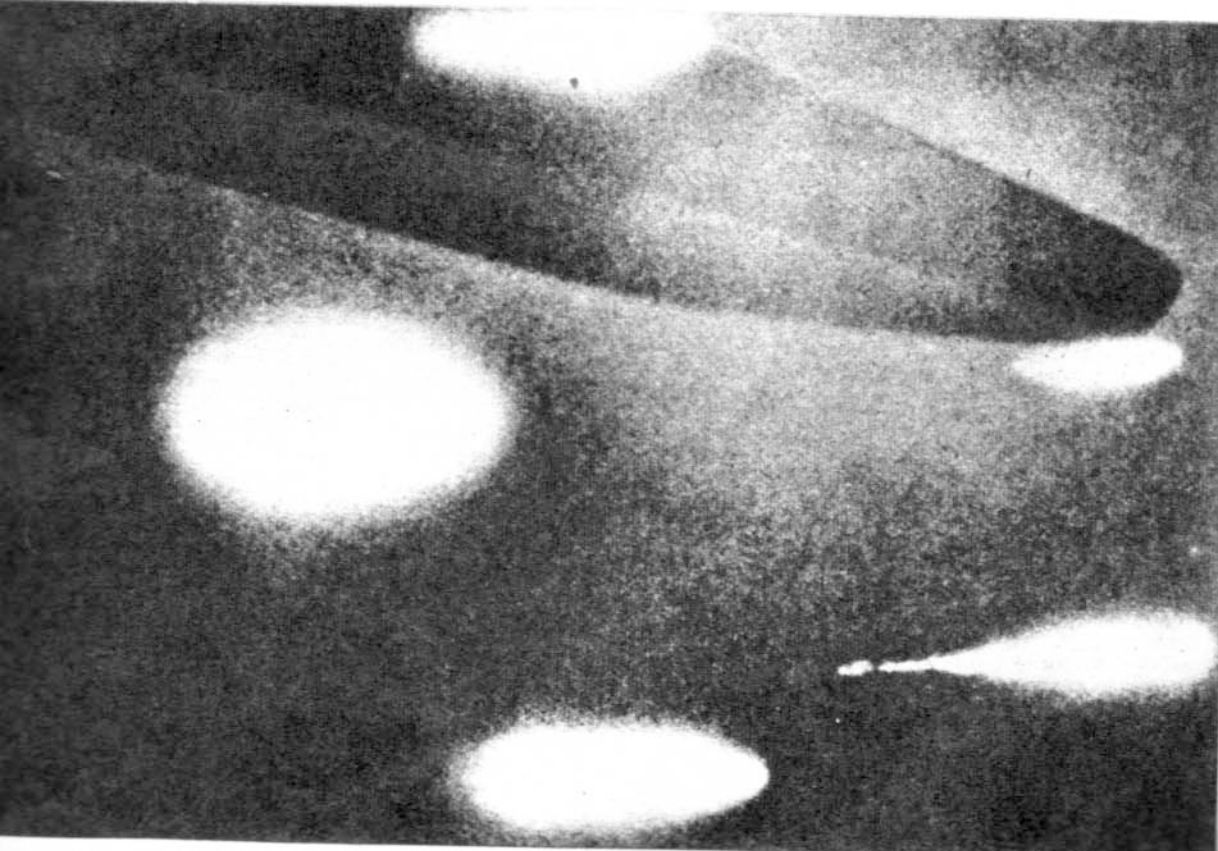
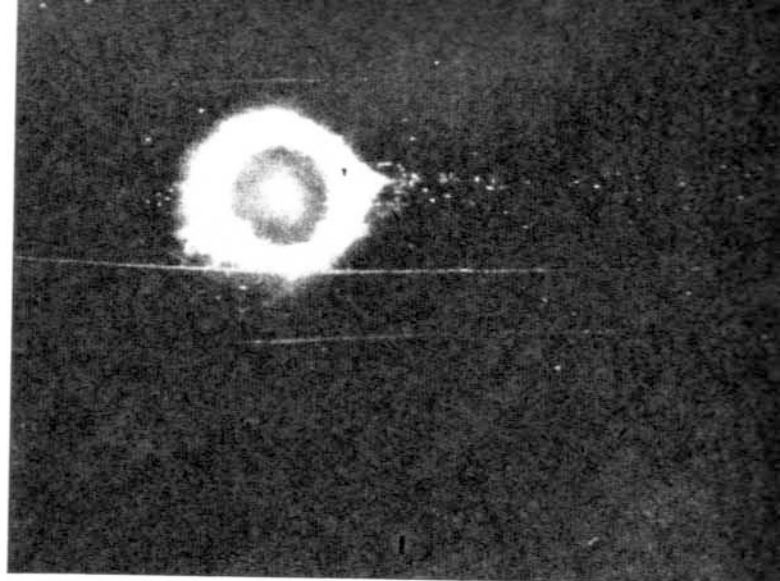
Le professeur américain D.H. Menzel — qui enseigne l'astrophysique à l'Université de Harvard, auteur d'une théorie par laquelle il prétend expliquer toutes les apparitions d'UFOs par des phénomènes météoriques naturels — résume en cinq points essentiels les caractéristiques d'un parfait rapport de repérage. Ce rapport doit par conséquent, pour être pris en considération: a) être de première main, c'est-à-dire qu'il doit provenir à l'enquêteur sans passer par des intermédiaires; b) il ne doit présenter aucune déformation; c) il doit provenir, autant que possible, d'un observateur qualifié; d) il doit être confirmé par un autre témoignage, et e) il ne doit pas être anonyme.

Pour citer un cas personnel il m'est arrivé, en notre qualité d'enquêteur, d'entrer en contact avec des témoins dont la bonne foi et l'équilibre mental nous ont semés supérieurs à toute discussion. Ces témoins nous ont remis spontanément, c'est-à-dire sans la moindre pression ou promesse de récompense de notre part, des rapports détaillés sur ce qu'ils avaient pu observer dans le ciel. Quelques-uns de ces rapports avaient les qualités requises par le professeur Menzel. Pouvons-nous nous refuser de croire à ce qu'ils nous disent?

Gulliver et les soucoupes volantes

« Cela cependant, — objectent les sceptiques, — ne diminue en rien le fait que la plupart des repérages sont constitués presque toujours par des personnes dépourvues de compétence technique spécifique dans le secteur des observations aériennes que par conséquent une bonne partie des témoignages recueillis n'a qu'une valeur très secondaire du point de vue strictement scientifique ».

Nous voulons bien l'admettre. Nous sommes d'accord avec ces dénigrements que les savants qui ont observé



Ci-dessus, près du titre, voici l'une des photos considérées comme authentiques de « soucoupes volantes », prise de la station radar de l'aérodrome d'Orly. Ci-contre, une photo dont l'authenticité est encore très douteuse. Elle aurait été prise par Georges Adamski et représenterait un astronef-mère, en forme de cigare, d'où sortent un certain nombre de soucoupes volantes.

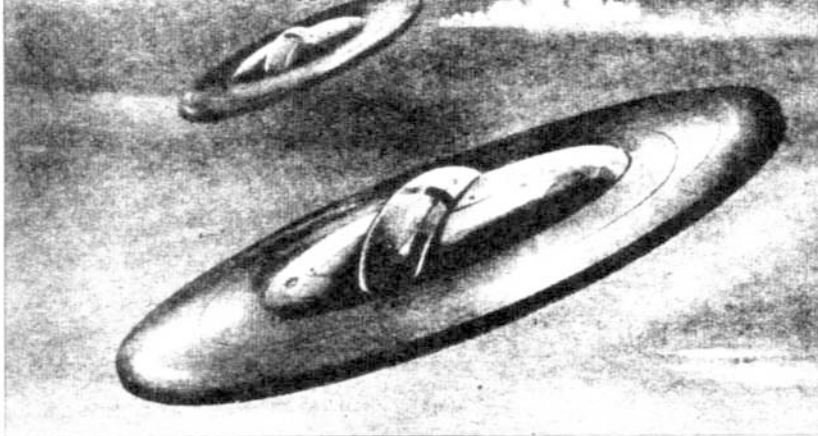
évolutions d'UFOs représentent une minorité exigüe par rapport à la masse — constituée par des paysans, des ouvriers, etc. — et qu'on peut compter tout au plus sur les doigts des deux mains. Mais nous estimons également que — dans une certaine mesure et avec bénéfice d'inventaire — nous pouvons croire également à des témoins « incultes », car en fin de compte ils décrivent dans leurs rapports, même s'ils le font d'une manière « primitive », ce qu'ils ont vu de leur propres yeux. En somme ces témoins ont relaté des faits et leur refus de les prendre en considération n'altère en rien leur qualité intrinsèque d'événement réels.

Nous admettons également aux yeux des sceptiques qu'il s'agit d'événements non susceptibles d'être rapportés à notre critère d'évaluation habituel et que par conséquent à première vue il peuvent paraître invraisemblables. Mais est-ce là une

pour s'en débarrasser avec violence? Doit-on éviter de les prendre en considération parce qu'ils résultent d'une manière trop étonnée? Devons-nous les écarter parce qu'ils ne s'accordent pas avec les événements qui constituent l'objet d'étude scientifique? Mais quelle attitude est-elle au fond scientifique?

Hay écrit: Si quelqu'un des systèmes et des méthodes est en contraste avec la réalité, il est tenu à les modifier pour les rendre conformes aux faits, et non que ces derniers n'acceptent jamais de se modifier pour s'adapter aux systèmes ».

Il y a pendant quelques instants dans les « Voyages de Gulliver », mais dans sa version sirupeuse de l'enfant, mais dans son caractère de chef-d'œuvre satyrique et de document social. Sur l'île volante de Laputa nous rencontrons un type de savant: un astronome qui effectue certaines expériences, l'intention précise d'utiliser la forme d'une girouette de clocher pour mesurer l'angle d'aiguille pour une mesure de son invention: entre temps il y a un procédé complexe pour les mouvements du Soleil et de la Terre de manière à les faire marcher avec ceux de son appareil... Mais, pour ce qui est de l'évaluation générale du phénomène clipéologique, les conseils-nous les sceptiques, ces ineffables gardiens de la tradition codifiée, de revenir à la prudence modérée afin de ne pas tomber dans un excès absurde de dévotion par parti pris. Les attitudes des matérialistes, de quelque côté qu'elles soient, sont toujours très dangereuses. Jonathan Swift nous en prévenait avec son ironie irlandaise un jour... Quoi qu'il en soit, moins nous en disons aujourd'hui, et moins nous sommes obligés d'en rétracter demain le jour où les « soucoupes volantes » auront cessé d'être un mythe inquiétant et auront révélé leur véritable nature, en dépit de toutes les tentatives effectuées jusqu'à présent pour essayer de les réduire à une simple manifestation de « science-fiction ». Ce jour là — soit dit en



Ci-dessus: la reconstruction d'une « soucoupe volante » d'après les rapports de quelques pilotes militaires américains. Remarquons à ce propos que c'étaient presque tous des vétérans aussi bien de la guerre de Corée que de celle contre le Japon, c'est-à-dire des pilotes chevronnés difficilement sujets à des visions ou à des hallucinations.

gé de couleur, il y aura des personnes soit-disant « sérieuses » qui mettront en doute l'intelligence ou la sobriété des gendarmes en question. On parlera alors d'« hallucinations », de « ballons sonde », d'« hélicoptères », de « phénomènes lumineux ». Ces mêmes personnes « sérieuses » acquiescent peut-être l'assassin si, pour expliquer le premier témoignage, l'avocat affirmait que les gendarmes n'ont pas été capables de reconnaître deux petits chiens qui jouaient tranquillement?

« Il est hors de doute que la masse informe des témoignages recueillis — souvent en des conditions difficiles — compte également des observations banales de météorites, de ballons-sonde et même des récits de farceurs ou de demi-cinglés et c'est là, discrimination faite, il est injustement la raison pour laquelle une discrimination rigoureuse s'impose, contestable — et tous les rapports américains le confirment — qu'un certain pourcentage d'observations résistent à toutes les explications conventionnelles. On peut donc affir-

mer qu'il existent véritablement dans notre atmosphère des « objets mystérieux ».

Le général Chassin, lorsqu'il cite en passant les « rapports américains », a indiqué un point d'un intérêt extrême, étant donné que les spécialistes civils et ceux des forces armées se sont trouvés divisés il y a quelques années par un contraste irréductible justement à cause de ces témoignages, et à la suite de l'attitude équivoque des militaires en plus d'une occasion. Ces « rapports », qui ont été tous rédigés par des observateurs compétents, sont pour les spécialistes civils une sorte de phénix. Dans ce cas également, comme pour le célèbre oiseau mythologique, chacun affirme qu'ils existent, mais personne ne sait au juste où ils sont! Il est certain que l'ATIC, c'est-à-dire l'organisme technique extrêmement spécialisé et puissamment équipé dépendant directement de l'USAF qui travaille, entouré du secret le plus rigoureux, à la Wright Patterson, Dayton AFB (Ohio), a dû recueillir un abondant matériel dans le cadre

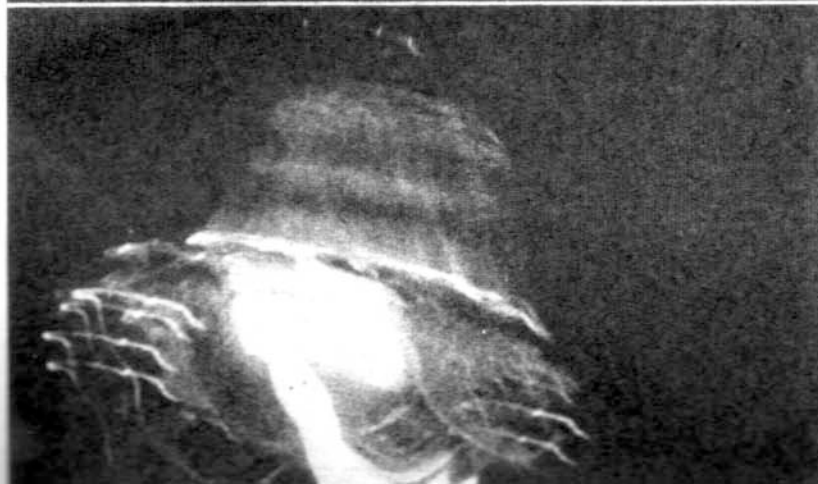
deux photos nous donnent une idée des difficultés que l'on rencontre lorsqu'il s'agit d'établir des données précises au sujet des enquêtes sur les soucoupes volantes ». Elles auraient été prises le jour de l'arrestation du général de Gaulle à Brno, en automne 1959. Sont-elles vraies ou fausses? Représentent-elles un objet volant, ou s'agit-il seulement d'un habillage photographique? Les enquêteurs doivent en des cas comme celui-ci se baser uniquement sur la parole de l'auteur des photos, sans la moindre possibilité d'effectuer des contrôles.

— pourrait être plus proche de ce qu'on pourrait croire.

L'USAF intervient

« D'autre part, qu'est-ce qu'un témoignage? » se demande le général Chassin, commandant de la Base Aérienne du Centre-Europe de la Base de l'OTAN. Et il poursuit: « Si un gendarme déclarait par exemple devant une Cour d'Assise qu'il a vu un homme, armé d'un revolver, traverser la rue à la poursuite d'un autre homme, et puis disparaître avec lui dans un bois, nul juré ne jurés n'aura l'idée de mettre en doute ce témoignage. Et si trois gendarmes confirment ensuite le fait, nous avons la certitude que l'assassin aura le châtiment mérité.

Mais si ces quatre gendarmes déclarent un jour dans leurs rapports qu'ils ont vu un objet en forme de soucoupe se rapprocher rapidement ve-



d'un certain nombre de « projets », dûment munis de l'autorisation de la Maison Blanche! Les sigles hermétiques du code ont, du moins en l'apparence, toute une histoire fascinante et instructive hérissee de « parait-il », de « on dit », de « tranquilles admissions » et de « démentis laconiques ». Et « Sign », « Crudge », « Twinkle », « Blue Book » sont des expressions mystérieuses et excitantes qui, du moins dans leur substance, n'exigent aucune illustration supplémentaire. Or tous ces formidables témoignages dont nous parlions, qui ont afflué vers la Dayton AFB grâce aux « canaux d'information » normaux et à travers les services secrets ultra-efficaces des Etats-Unis, forment un dossier fondamental et irremplaçable, car tout les rapports proviennent d'éléments qualifiés, c'est-à-dire de techniciens aéronautiques, d'aviateurs, d'opérateurs radar, de directeurs et de contrôleurs de la circulation aérienne, etc. Ce dossier devrait être, du moins le supposons-nous, conservé dans les coffres-forts de l'USAF à Washington, DC, sous le plus rigoureux et scrupuleux des *top secret*. A ce qu'il paraît, quelques heureux mortels seulement, outre le Président, tels que les généraux du Pentagone et d'autres privilégiés, comme les membres du Congrès américain et quelques savants, ont pu l'examiner — nous ne savons pas si entièrement ou en partie seulement.

Le célèbre commandant à la retraite de l'USMC, Donald E. Keyhoe directeur du NICAP, révèle dans son dernier livre, *Flying Saucer Conspiracy* (publié en 1957 par la Henry Holt & C. de New York) que les attachés militaires américains (et probablement ceux des autres pays aussi) ont adopté des mesures ultra-sécrètes pour maintenir un niveau de silence autour des UFOs. Pour ne citer qu'un exemple, le service d'interception de ces engins a été confié à du personnel d'une confiance absolue dont le travail est étroitement lié aux « secrets militaires », comme s'il s'agissait d'un service d'espionnage ou de contre-espionnage. Toute faute éventuelle est sévèrement punie. Voici par exemple un article du code militaire secret américain très significatif à ce sujet, cité par Keyhoe à la page 11 de son livre: « Les pilotes de la III Section qui révèlent un rapport officiel sur les UFOs peuvent être punis de dix ans de prison et jusqu'à 10.000 dollars d'amende ».

(Title 18, United States Code, Sign 793).

Ruppelt entre en scène

D'autres importantes indiscretions sur ce « complot du silence » imposé par les militaires afin que les électeurs américains et par conséquent l'opinion publique mondiale continuent d'ignorer complètement cette singulière situation, sont contenues dans le livre cité. Le commandant Keyhoe se bat avec toute son énergie depuis presque onze ans, c'est-à-dire depuis ses premiers articles sur « True », afin que le dossier de l'ATIC soit porté à la connaissance du public. Mais malheureusement depuis onze ans aussi il se heurte à l'hostilité systématique de certains milieux officiels qui se refusent obstinément à prendre n'importe quelle initiative dans ce sens, de crainte du susciter des vagues de panique auprès du public, amené brusquement au contact de la « vérité ». Cependant quelques soudaines résipiscences n'ont pas manqué, accompagnées de brusques changements d'attitudes. Mais voici un épisode de cette déconcertante alternance, très significative, de « révélations » et de silences. Il y a quelques années Keyhoe, au cours d'une émission radiophonique sur les UFOs, s'était délibérément aventuré sur un terrain très « dangereux », c'est-à-dire qu'il accusait ouvertement la Commission du Sénat de cacher au public des circonstances d'une importance décisive pour l'identification de ces engins, lorsque soudain, au moment où il avait à peine commencé à égrener des chiffres, des don-